

FORMATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET À L'ÉPREUVE THÉORIQUE MOTOCYCLETTE (ETM)

Réf de l'action : ECF T011.PR indice 03 du 01/02/2023

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite d'un véhicule des catégories de permis de conduire A1 et A2 en sécurité

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personnes souhaitant conduire des motocyclettes de cylindrée max de 125 cm³ (catégorie A1) et des motocyclettes d'une puissance n'excédant pas 35 kW (catégorie A2),
- Être âgé de :
 - Au moins 16 ans, souhaitant débiter une formation A1,
 - Au moins 18 ans, souhaitant débiter une formation A2,
- Être apte médicalement par rapport au permis de conduire concerné,
- Maîtriser la langue Française,
- Être titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière de deuxième niveau ou de l'attestation de sécurité routière,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

- Le candidat ayant obtenu un résultat favorable à l'ETM conserve le bénéfice de son admissibilité pour chacune de ces catégories A1 et A2 et à la condition qu'un délai maximum de cinq ans ne se soit pas écoulé depuis l'obtention de cette admissibilité.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

- Cours préparant à l'ETM :
 - L : La circulation routière (Signalisation, la vitesse...)
 - C : Le conducteur (être en état de conduire...)
 - R : La route (conduire dans des conditions difficiles, sur autoroute...)
 - U : Les autres usagers de la route
 - D : Les notions diverses (permis à points, infractions...)
 - A : Les premiers secours
 - M : La mécanique et les équipements
 - S : La sécurité du passager et du véhicule
 - E : L'environnement (choisir son véhicule, être éco-conducteur...)
- Les thèmes de formation liés à l'alcool et stupéfiants, la vitesse, la distances de sécurité, les divers usagers de la route, les conditions climatiques...sont abordés dans les différents cours.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignant titulaire du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » avec CCS Deux-Roues ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Nous contacter.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des études de cas...,
- Salles de cours équipées de moyens multimédias,
- Cours collectifs en salle animés par un enseignant abordant plusieurs thématiques programmées,
- Web Formation accessible sur PC, sur smartphone et sur tablette,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Evaluation séquentielle,
- Epreuve théorique motocyclette (ETM) réalisée par un opérateur agréé. Le candidat doit répondre correctement à 35 questions sur un total de 40 questions.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Admissibilité permettant d'être présenté aux épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2.
- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF.
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter.

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

- Nous contacter.

TARIFS

- Voir la grille tarifaire de l'agence ECF.